

La puissance des maux, l'impuissance des mots

« Le mot juste attend encore le mot juste ». Johan Faerber

« Esther, promets-moi de dire au monde ce que des hommes ont été capables de faire à d'autres ». Esther Senot

« Mal nommer un objet, c'est ajouter aux malheurs de ce monde ». (Albert Camus)

« Avec tant d'autres, je cherche les mots, ceux qui diraient vraiment aux Palestiniens ET aux Israéliens que jamais leur douleur ne me laissera indifférente, que l'on peut et que l'on doit pleurer avec les uns ET les autres » (Delphine Horvilleur)

L'actualité guerrière des dernières années a vu fleurir les expressions de « crimes de guerre », de « génocides », voire de « crimes contre l'humanité » (cf. annexe), avec, en réaction, un discours peu accessible concernant le mal-usage de cette terminologie. Il est clair que juridiquement parlant, ces termes ont une signification précise, et font l'objet d'une jurisprudence internationale, permettant aux juristes d'éviter les contre-sens. Mais qu'en est-il pour les non-spécialistes du droit ?

Sans oublier les autres conflits comme celui du Soudan, mais nous centrant sur les deux conflits les plus médiatisés (Ukraine/Russie, Palestine/Israël), les crimes de guerre, crimes contre l'humanité et génocides sont ici des évidences : crimes de guerre, d'une part, puisque des armées détruisent sciemment des hôpitaux et des écoles pour ne prendre qu'un exemple (cf. Convention de Genève...) ; génocides, d'autre part, puisque ces mêmes armées, soit soumettent les groupes à des conditions d'existence devant entraîner sa destruction physique totale ou partielle, soit transfèrent de manière forcée des enfants du groupe visé ; crimes contre l'humanité enfin, quand il y a attaque lancée contre une population civile par le Hamas ou quand il y a déportation ou transfert forcé de population civile de Gaza Nord à Gaza Sud, puis de Gaza Sud à Gaza Nord, etc. (cf. définition de la Cour pénale internationale). De plus, dans les deux conflits, il y a annexion d'un territoire et volonté d'en nier l'existence.

Mais si l'histoire de l'Ukraine est largement oubliée, notamment le génocide par famine organisé par le régime stalinien envers la population paysanne ukrainienne, si aucun doute ne subsiste quant à l'acte terroriste du Hamas – là encore aucun euphémisme ne peut cacher l'inhumanité de l'acte et donc sa caractérisation comme « crime contre l'humanité » –, il reste que toute tentative critique, notamment de la politique guerrière et annexante d'Israël, se heurte immédiatement, d'un côté, à une levée de boucliers culpabilisante liée au vécu et au traumatisme indéniable de la population de confession juive pendant la Seconde guerre mondiale qui empêche toute critique des politiques d'Israël, et de l'autre, à une assimilation de

la politique israélienne à une politique de destruction massive, et à une assimilation de la « politique » du Hamas à un phénomène de résistance à l'« occupation ».

Alors, génocide, crime contre l'humanité, crime de guerre ? Vengeance ? Victimes devenues Bourreaux ? Bourreaux devenus Victimes ?

Notre colloque s'articulera sur la question fondamentale de trouver le « mot juste » pour qualifier des actes inhumains d'où qu'ils viennent, et donc du vocabulaire utilisé pour qualifier les autres êtres humains notamment appartenant à un autre groupe social, culturel, ethnique ou religieux, dans des logiques de conflit. Et ce, d'autant plus que notre vocabulaire ne peut faire *tabula rasa*. Il est inscrit dans notre patrimoine, dans notre héritage, dans notre histoire et dans l'Histoire. Les mots ont une histoire, les mots ont un pouvoir : le pouvoir de la destruction, le pouvoir du mépris, le pouvoir de la déshumanisation, etc., et ce, que cela soit à l'échelle des relations internationales et/ou des relations locales, que ce soit à l'échelle des nations et/ou des interactions individuelles.

Aussi, très vite se rejouent des *disputatio* qui n'en sont pas, des raccourcis élémentaires et dangereux où priment non pas la volonté de la clarté, de la réflexion critique, de la pensée rationnelle, mais plutôt les émotions, les penchants naturels, les préférences et surtout les stéréotypes et autres préjugés qui enferment autant celui qui parle que celui auquel il s'adresse.

Si un président d'un État européen a inauguré la politique du « en même temps », les dialogues actuels inaugurent la polyphonie du *mais*, une rhétorique de la modération apparente et illusoire, qui, en quelque sorte, ruine l'effort de connaissance « scientifique » de phénomènes, par essence, complexes. La formule, souvent employée, du « je te comprends, mais » signifie une sorte de circonspection dans la compréhension, dans l'empathie par rapport à la personne partenaire de l'interaction. Qui n'a pas entendu : « Les civils, les enfants meurent à Gaza, mais Israël a le droit de se défendre » ? Ou dans l'autre sens : « Le Hamas a tué et violé des centaines de personnes, mais ils ont le droit de résister à l'occupation ». Un véritable dialogue de sourd qui, de fait, empêche l'avènement d'une multiculturalité pacifiée. Chacun revendique ses droits, oubliant ses devoirs (juridiques et moraux). Chacun revendique sa liberté (et éventuellement son autonomie), oubliant sa responsabilité, qui passe par la prise en compte de tous les Autres et aussi par l'imputation des actes posés et de leurs conséquences. Si Israël a le droit de se défendre, Israël a le devoir de respecter les conventions et notamment celles que le pays a ratifié, comme la convention de Genève protégeant les civils. Et si le peuple palestinien a le droit de résister à l'occupation et de revendiquer un espace de vie, il a le devoir de le faire en respectant lui aussi les conventions, le problème étant bien évidemment, dans le cas de ce peuple précisément, la question de la reconnaissance de son existence et de son espace de vie, rappelant les heures sombres de l'Histoire du peuplement de notre planète.

Travailler sur ces maux de la société, i.e. ces crimes de guerre, ces crimes de génocide et ces crimes contre l'humanité, nous contraint, en tant que scientifique, à chercher le mot juste, au sens de celui qui va s'approcher au plus près de ce qui est. Quand les expériences vécues relèvent de l'indicible (cf. les témoignages), l'attention aux mots s'avère cruciale, tant le langage est puissance, puissance de culpabilisation d'un côté (que faisons-nous, nous

spectateurs, pour arrêter le massacre ?), puissance de connivence de l'autre (ne ferions-nous pas la même chose, si nous étions à leur place ?). Y a-t-il seulement des mots « justes » à mettre sur ces maux, qui puissent tout simplement mettre à distance la mort, l'extrême violence, la réalité innommable, pour ne pas rester dans « l'angoisse de l'incommunicabilité et de la solitude intellectuelle » (Jean-Robert Ragache), ou pour ne pas se laisser englober par le désespoir et par, *in fine*, l'indifférence ?

Dans le registre des crimes abordés ici, il est difficile d'acquiescer et même de s'enquérir d'une parole juste, au sens d'une parole sensée qui prenne en compte les tenants et aboutissants, sans jugement et sans hiérarchisation des victimes, comme il est difficile d'accéder à un consensus sur leur sens, consensus sans lequel nous sommes tous des barbares, au sens premier d'impossible intercompréhension. Mettre des mots sur l'indicible ! Comprendre que confiance et méfiance vont toujours de pair ! Ne jamais baisser la garde devant « le penchant naturel au mal » de l'être humain, ou encore devant la « banalité du mal », et, en même temps, être à l'écoute de tout Autre, être « responsable-pour-tout-Autre » ! Un dilemme éthique, une impossibilité vitale !

Non pas pour dédouaner les bourreaux, mais simplement pour saisir, dans tout leur ampleur, les enjeux sous-jacents à ces guerres d'anéantissement de l'Autre. N'oublions pas cette alarme de Primo Levi : « Chacun de nous peut potentiellement devenir un monstre », et, dans ce cadre, il n'est peut-être pas besoin d'aller jusqu'à la guerre, le génocide ou le crime contre l'humanité pour se poser la question, au cœur de notre quotidienneté, de nos actes peu bienveillants, particulièrement blessants, jugeants et dévalorisants, peu respectueux de la dignité de nos interlocuteurs directs (ou même absents). Si parler est violence, parler est aussi nécessité, une nécessité qui se fait souvent violence.

Le texte de Colum Mc Cann, *Apeirogon*, en est un ardent et vigoureux témoignage, un vibrant plaidoyer pour la paix défendus par deux pères, l'un israélien, l'autre palestinien, *a priori* nés pour se haïr, mais qui vont se (re-)trouver dans un même combat, après la mort pour chacun, d'une enfant dans les guerres et actes terroristes qui ont jalonné l'histoire de ces deux peuples. « Mon malheur et son malheur, le même malheur » (Colum Mc Cann). Des mots si simples, si limpides, et pourtant inaudibles pour beaucoup. *Apeirogon*, une figure géométrique avec un nombre illimité de côtés, pour montrer la complexité des vies humaines et leur impossible réduction à des oppositions simplistes.

L'idée de ce colloque n'est pas de privilégier des axes particuliers de travail mais bien d'ouvrir à la discussion sur les enjeux des mots pour dire les maux, des maux qui mettent en question la survie même de l'humanité. Aussi, le projet est-il de se centrer sur les enjeux des mots, des mots qui ouvrent soit à un dialogue pacifié et respectueux des uns et des autres soit, au contraire, à un matraquage verbal appuyé sur l'émotion, la démesure, la polémique, la cacophonie hurlante et la haine des autres. Il vise donc à s'interroger sur la nécessaire attention aux mots, qui semble faire de plus en plus défaut, pour lutter contre les raccourcis dommageables pour le vivre-ensemble.

Comité d'organisation

Vivianne Châtel

Catalina Sagarra

Muriel Paradelle

Dates du colloque

28, 29 & 30 août 2025

Lieu

Université de Fribourg (CH)